

<https://www.universitepopulairetoulouse.fr/Frontieres-Erik-Tegner-condamne-apres-le-ciblage-d-avocats-en-droit-des.html>



« Frontières » : Erik Tegnér condamné après le ciblage d'avocats en droit des étrangers



- Thématiques - Extreme-droite -
Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2026

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Dix-sept mois après la publication par « Frontières » d'une liste d'avocats présentés comme les « coupables de l'invasion migratoire », le tribunal correctionnel de Bobigny a condamné son directeur, Erik Tegnér, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 € d'amende pour avoir exposé des avocat•es à un risque de violences qu'il ne pouvait ignorer en sa qualité de directeur de publication.

Samy Djemaoun Avocat au barreau de Paris blog de médiapart 18 juin 2026